

LES RICHARDS JUIFS

Mon interlocuteur ayant fait une pose pour respirer, écrit le correspondant, je me risquai à suggérer qu'une application sévère et impartiale des lois existantes contre l'usure, les monopoles, la concurrence déloyale et autres méfaits attribués aux Juifs, pourrait peut-être suffire à éliminer les abus et les maux dont se plaignent les antisémites.

Non, mille fois non, répliqua M. Drumont avec feu. Les lois actuelles ne suffiraient point aux exigences de la situation. Ce que nous demandons c'est une législation spéciale comme celle qui a existé avant 1789, et qui empêchera les Juifs de nous dépouiller.

UN SOULEVEMENT DU PEUPLE.

Espérez-vous qu'une législation de ce genre sera adoptée bientôt ?

Je n'attends absolument rien du gouvernement actuel. Comme je l'ai déjà dit, il semble qu'il n'y ait de salut pour la France que dans un soulèvement du peuple. La moitié des Juifs que vous rencontrez vous diront, même en ce moment, que l'antisémitisme n'est qu'une manie transitoire dont quelques gueulards seulement sont atteints.

Rien ne peut leur faire ouvrir les yeux sur le danger qui menace leur race.

LA PROSCRIPTION OU LE MASSACRE

C'est cet avragement qui les fera combattre de toutes leurs forces la législation spéciale dont j'ai parlé, quoiqu'il n'y ait de salut pour eux que dans elle. Car, après tout il est préférable d'avoir les ailes coupées que d'être tué à la fin, et c'est le sort réservé au plus grand nombre pour le jour de la grande lessive. Pour ma part, comme humanitaire, je voudrais que ce jour ne se levât jamais et que nos maux disparaissent plutôt par l'évolution. C'est pourquoi j'agis comme un véritable ami des Juifs quand je demande l'introduction de lois qui les placeraient sur un pied différent au reste de la nation, et qui leur enlèverait certains droits du citoyen.

M. Drumont, le grand-prêtre de l'antisémitisme, serait-il le dictateur attendu pour ramener la France derrière 1789 ?

Livres, Journaux, Etc.

(Il sera rendu compte dans ce journal de tous les ouvrages dont on nous enverra un exemplaire.)

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE offre toujours le plus vif intérêt. Son numéro de mars est un précieux recueil d'écrits et d'études sur la pédagogie, sur l'enseignement pratique, sur les connaissances qui doivent orner l'instituteur, sur les Beaux-Arts hélas ! si peu connus au Canada, le tout agréablement illustré. Les enfants y ont aussi plusieurs pages de choses délicieuses. Le prix de cette revue n'est que d'un dollar par année. S'adresser à Québec, Boîte 1094.

LE JARDIN LITTERAIRE ILLUSTRE nous arrive avec mars, toujours rempli d'intérêt. En voulez-vous la preuve, lisez son sommaire : Portrait de Lamartine ; Le Lac par LAMARTINE ; Georges de Lys : Contrainte par corps ; Louis Bouihet : La dernière Nuit ; J. Rameau : Yan (suite) ; Lemerrier de Neuville : On n'entre pas (monologue) ; Paul Féval : Le Bossu (suite) ; Le sergent Bobillot : Un lâche ; Léon Michaud : Le Sang des Roses, etc., etc.

Abonnement : Un an \$1.00. 17, rue Saint-Jacques, Montréal.

LA BIBLIOTHEQUE CANADIENNE éditée par notre confrère M. P. Georges Roy de Lévis, devrait pénétrer dans toutes les familles canadiennes. Cette revue-livre, outre qu'elle vulgarise les œuvres de nos écrivains nationaux, rend facile et à la portée de tous la connaissance de personnages trop peu connus appartenant à notre histoire.

Le prix d'abonnement n'est que d'un dollar et douze cents par année. Chaque brochure se vend 15 cents.

La dernière livraison donne la vie de Bertrand de La Tour, écrite par P. J. O. Chauveau.

— Assurez votre vie dans la GREAT WEST, compagnie qui a obtenu une moyenne de sept pour cent sur ses placements depuis son organisation. Ses placements sont sur des propriétés de ville rapportant des bénéfices.

Seul agent pour le district : M. JOS CORBEIL, Saint-Jérôme.